FICHE D'INSCRIPTION

Règles de vie

LE RESPECT des autres, du matériel et du lieu, ainsi que la politesse et la tolérance envers tous, constituent la base du savoir être à l'Espace Jeunesse.

La consommation d'alcool et autres produits illicites est interdite dans le local jeunes et aux abords de celui-ci.

Le tabac est prohibé dans les locaux accueillant des publics (article L.335-28 de Code de la santé publique).

Le non-respect du règlement intérieur, des règles de vie, de la loi, entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

En cas de maladie, d'urgence médicale :

L'animateur appellera les parents.

Nous ferons appel aux services d'urgence (SAMU, Pompiers). Les parents seront prévenus au plus vite.

Vailhauquès Espace! Jeunesse!

ESPACE JEUNESSE

2025/2026

CM2 - 11/17 ans

Vailhauquès

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Responsable et animateur
06.07.88.98.01
espacejeunesse@ville-vailhauques.fr

L'Espace Jeunesse de Vailhauquès est un lieu convivial et éducatif, favorisant les rencontres et les découvertes. Un directeur et un animateur diplômés encadrent les activités et les sorties à l'année. L'équipe d'animation s'agrandie durant les vacances selon les projets.

Accompagner les jeunes vers plus d'autonomie en les faisant participer à l'organisation la structure.

Programme des activités est envoyé par mail ou disponible à l'Espace jeunesse et en mairie, ainsi que sur la page Facebook et le compte Instagram.

Horaires d'ouverture

En période scolaire :

MERCREDI de 9H à 13H (Projet Passerelle – CM2 uniquement)
MERCREDI de 13H à 19H
VENDREDI : de 17H à 19H ou 23h
SAMEDI si évènement et/ou projet.

Durant les vacances **: Du lundi au vendredi : 9h00-19h00 et soirées (23h), en journée (sorties)**

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des projets. Toujours se référer au programme et/ou au panneau d'information du local !

Important : les activités sont maintenues en fonction du nombre d'inscrits *(minimum 8)*

Les documents à nous fournir pour participer à la vie de l'Espace Jeunesse

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Fiche sanitaire remplie et signée
- Certificat d'aisance aquatique (obligatoire pour les activités nautiques pour les vacances d'été)
- Le règlement de l'adhésion, par chèques ou espèces.

Le projet pédagogique de l'Espace Jeunes vise à : Favoriser le vivre ensemble

Favoriser la cohésion de groupe en offrant un espace de rencontre convivial et accessible à tous.

Valoriser la jeunesse de Vailhauquès en impliquant les jeunes dans les projets de la commune *(projets d'évènementiel, festival, projets intercommunaux*)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La mairie de Vailhauquès met à la disposition des jeunes de la commune un local avec matériel multimédia, billard, ainsi qu'une salle polyvalente.

L'adhésion se calcule en fonction des quotients familiaux (tableau ci-dessous). Les sorties sont facturées au coût réel.

Important : Lorsque les jeunes arrivent, ils doivent impérativement se présenter à l'animateur afin d'être noté la feuille de présence.

Activités : pour les sorties sportives et culturelles, les jeunes devront s'inscrire sans délais à l'Espace Jeunesse, et effectuer le règlement de l'activité si celle-ci est payante.

La participation des familles est calculée en fonction des quotients familiaux de la CAF						
Quotient Familial	**QF < 500**	**501 < QF < 1000**	**1001 < QF < 1500**	**1501 < QF <2000**	**2001 < QF <2500**	**QF > 2501**
Petites Vacances	**10 €**	**12 €**	**14 €**	**16 €**	**18 €**	**20 €**
Vacances d'été	**13 €**	**15 €**	**18 €**	**21 €**	**23 €**	**25 €**
Cotisation annuelle Septembre 2025 à août 2026	**35 €**	**40 €**	**50 €**	**60 €**	**65 €**	**70 €**

Les jeunes qui souhaitent fréquenter la structure doivent être inscrits (fiche d'inscription rendue et cotisation à jour). Le directeur se réserve le droit de refuser la présence d'un jeune si les papiers ne sont pas resitués à temps.

L'accueil informel : L'Espace Jeunesse est un lieu d'accueil ouvert. Les jeunes sont libres dans leurs déplacements : ils doivent noter l'heure d'arrivée / départ à chaque entrée et sortie. Pour les moins de 14 ans les parents décident de leur degré d'autonomie (autorisations parentales). Ils ne sont donc sous la responsabilité de l'équipe d'animation que durant leur temps de présence au local ou lors d'activités extérieures (encadrées)

L'inscription à une activité payante est définitive à réception du règlement : elle ne pourra être remboursée que sur présentation d'un certificat médical.

Modes de déplacement : transports en commun et en minibus 9 places. Durant les transports les jeunes sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

Covoiturage : les jeunes sont sous la responsabilité du conducteur.

NOMS ET NUMEROS DE TELEPHONE DES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

-
-

Tels :

N° et nom du Contrat D'Assurance de Responsabilité Civile (OBLIGATOIRE):

.....

Je soussigné(e), ...

Responsable légal de ..... déclare l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche. J'autorise les responsables de l'Espace Jeunesse de Vailhauquès à le présenter à un médecin de permanence et éventuellement à l'hospitaliser en cas d'urgence. Je m'engage à rembourser les frais médicaux et pharmaceutiques éventuels. J'autorise l'Espace Jeunes à le transporter en véhicule communal en cas de problème. J'autorise mon enfant à participer aux activités et sorties proposées.

Je certifie que le jeune est couvert par une assurance responsabilité civile en cas d'accident corporel ou matériel

Dater et signer :

FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

Nom & prénom du jeune

.....

Date de naissance..... /...../.....

N° de portable du jeune .....

Adresse mail .....

<u>Coordonnées des personnes responsables du jeune :</u>

NOM et Prénom du Père - mère - tuteur – autre .....

Tél : .....

Mail :.....

NOM et Prénom du Père - mère - tuteur – autre .....

Tél :.....

Mail :.....

(Photo d'identité, obligatoire)

AUTORISATIONS PARENTALES

Droit à l'image

☐ J'autorise l'équipe d'animation à prendre des photos de mon enfant pendant les temps d'animation et à les diffuser (Midi libre et/ou à les publier sur le site de la commune, Facebook)

J'autorise mon enfant

☐ A sortir du local jeunes accompagné par un animateur (ex: ballade sur la commune, salle des sports…)

☐ À participer aux activités organisées par le local jeunes (transport compris).

☐ À voyager en car, en minibus ou en voiture particulière (covoiturage).

Sortie des jeunes de moins de 14 ans

☐ J'autorise mon enfant à sortir de l'espace Jeunes accompagné d'autres jeunes en accord avec les animateurs *(heure de départ et heure d'arrivée fixée par les adultes).*

☐ J'autorise mon enfant à quitter le local Jeunes pour se rendre à son activité qui a lieu de……H à..... H

☐ J'autorise mon enfant à quitter le local Jeunes accompagné de : ……

☐ J'autorise mon enfant à quitter seul le local quand il le souhaite.

DECHARGE POUR LES DENREES ALIMENTAIRES PREPAREES PAR LES FAMILLES

L'arrêté du 9 mai 1995, règlementant l'hygiène des aliments remis directement au consommateur, et le suivi de l'espace jeunesse, par les Services Vétérinaires, impliquent des règles d'hygiène des plus strictes.

L'Espace Jeunesse ne peut être tenu responsable de la qualité des aliments préparés par les parents à domicile, ainsi que de la température lors du transport. Les aliments doivent être transportés dans une glacière. (Maximum +4°C).

Je soussigné M/Mme…….. certifie avoir pris connaissance du texte ci-dessus, et autorise de ce fait l'encadrant de l'Espace Jeunesse à donner les aliments préparés et transportés par mes soins (décharge valable pour toutes les activités de Septembre 2025 à Septembre 2026, et pour les séjours éventuels). Je décharge la responsabilité du directeur de l'Espace Jeunesse en cas d'incident lié à l'ingestion de ces aliments

Signer et dater :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles lors de la fréquentation de la salle par votre enfant. Elle est obligatoire dans les centres de loisirs. Elle évite de se munir du carnet de santé. Merci de remplir consciencieusement cette feuille. C'est un document confidentiel que seuls les animateurs auront connaissance. En cas d'accident, la fiche sera donnée au personnel du corps médical.

Vaccinations (carnet de santé aux certificats de vaccinations de l'enfant)

Vaccinations obligatoires	Oui	Non	Date des prochains rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (précisez)	
Ou Tétracoq					
BCG					

Si l'enfant n'a pas de vaccins obligatoires. Joindre un certificat médical de contre-indication.
Attention : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.
L'enfant suit-il un traitement médical ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, joindre l'ordonnance récente correspondant à la prise des médicaments pendant la journée à l'Espace Jeunesse. (Médicament dans les boîtes origine marquées au nom de l'enfant)

Rubéole ❑ Oui ❑ Non	Varicelle ❑ Oui ❑Non	Angine ❑Oui ❑Non	Rhumatisme ❑Oui ❑Non	Scarlatine ❑ Oui ❑ Non
Coqueluche ❑ Oui ❑Non	Otite ❑ Oui ❑Non	Rougeole ❑Oui ❑Non	Oreillons ❑Oui ❑Non	Asthme ❑ Oui ❑Non

⚠ **Aucun traitement médicamenteux, quel qu'il soit, ne peut lui être administré sans ordonnance et prescription**

Allergies médicamenteuses : ❑Oui ❑Non
Allergie alimentaire : ❑Oui ❑Non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si auto médication le signaler ici)……

Les difficultés de santé (maladie, Accident, Crises convulsives, Hospitalisation, Opération, rééducation). En précisant les dates et les précautions à prendre.
……

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives ou appareil dentaires : ❑Oui ❑Non